



Octobre 2012

BULLETIN MUNICIPAL N° 43

Site internet : www.saint-thome.fr

- COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE HELVIE

Madame Frédérique DUVERGER remplace Monsieur Armand LIVOLSI en qualité de membre à la COMMISSION JEUNESSE de la Communauté de Communes Rhône-Helvie.

Le rapport annuel 2011 d'activités de l'EPCI et celui sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets ménagers sont consultables en Mairie.

CINEMA REGAIN :

Sa réouverture est prévue à la fin du 1^{er} trimestre 2013 avec une grille tarifaire légèrement revalorisée et une offre plus large de films sur la semaine.

- EMPLOI DU FEU

Selon l'arrêté préfectoral n° 2012103-0003, article 1^{er} : « hormis pour les exploitants agricoles et forestiers dans le cadre de leur activité professionnelle et pour les particuliers soumis à débroussaillage obligatoire, **le brûlage des déchets verts ménagers et assimilés est interdit en tout temps dans le département de l'Ardèche**, en application des dispositions du code de l'environnement et du règlement sanitaire départemental »

Quelles alternatives au brûlage des déchets verts ?

- pour les petites quantités, les déchetteries sont la solution qui s'impose
- les solutions de broyage ou compostage individuelles ou collectives
- dans certaines conditions, il peut être envisagé de laisser les végétaux coupés au sol, voire de les enfouir légèrement.

- INFORMATIONS

ENQUETE DE LA REGION RHONE ALPES :

La Région Rhône-Alpes réalise, avec le soutien de l'Etat, une enquête sur 3 ans sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents afin de mieux connaître les pratiques, d'analyser la demande et d'évaluer les impacts environnementaux, de mieux organiser le système de transports et de faire évoluer favorablement les politiques de transport de la Région. La première année d'enquête a débuté le 15 octobre et se poursuivra jusqu'au 30 avril 2013 et concernera 12 300 personnes ; la société AlyceSofreco contactera par téléphone des ménages tirés au sort pour répondre à cette enquête. Les personnes sollicitées seront préalablement informées par une lettre du Conseil Régional. Des enquêteurs les contacteront ensuite pour recueillir leur accord et fixer un rendez-vous téléphonique de 15 à 20 minutes.

FRELON ASIATIQUE :

Le Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles de l'Ardèche a mis en place un réseau de surveillance et a établi une liste de référents locaux. Si vous suspectez la présence d'un nid de frelons asiatiques, merci de le signaler en Mairie.

REPAS DES AINES :

Les personnes domiciliées sur la commune, âgées de 60 ans et plus et leurs conjoints, vont recevoir une invitation pour le repas annuel de fin d'année offert par le CCAS qui se déroulera le Samedi 08 Décembre à 12 heures au restaurant du camping « Le Médiéval ». Si vous n'avez pas reçu d'invitation avant le 19 novembre, merci de le signaler en Mairie.

OPERATION BRIOCHES :

Les bénévoles remercient les donateurs pour leur accueil et leur générosité (631 € ont été récoltés) et transmettent les excuses de l'ADAPEI aux quelques personnes qui ont constaté un défaut de qualité de la brioche qui leur a été proposée, problème indépendant de la volonté de l'ADAPEI.

BILAN DU 4ème FESTIVAL D'ALBA :

Concernant les préalables du 20 au 30 juin : 902 spectateurs ont assisté aux spectacles, fêtes des écoles et stages.

Du 11 au 15 juillet :

Spectacles payants : de 2 € à 20 €, ils ont touché un public familial avec 9 176 entrées.

Spectacles gratuits : 9 588 personnes ont profité de ces propositions.

Ateliers en lien avec le cirque ou l'archéologie : 733 adultes et enfants y ont participé soit une fréquentation du public de 19 497 personnes (3 000 de plus qu'en 2011)

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE :

Rassemblement à 11 heures devant la Mairie pour le dépôt d'une gerbe au monument aux morts. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert à la salle des fêtes.

ANIMATIONS DES ASSOCIATIONS :

UNRPA : son LOTO annuel se déroulera le **Samedi 17 Novembre** à 14 heures à la salle des fêtes.

COMITE DES LOISIRS : SOIREE CASINO : Le Comité vous invite à la salle des fêtes, le **Vendredi 23 Novembre** à 19 heures pour partager un rapide repas (auberge espagnole) avant de démarrer les jeux dès 20 heures.

MARCHE DE NOEL :

L'AMICALE LAIQUE propose un marché de Noël le **Dimanche 02 Décembre** dans la cour de l'école dès 14 h 30 (vente de confiseries, décorations, cartes...). A partir de 16 h 30, le **COMITE DES LOISIRS** propose, à la salle des fêtes, un spectacle gratuit pour les habitants de ST THOME, 3 € pour les extérieurs.

- ETAT CIVIL

Nous avons eu la tristesse d'enregistrer les décès de Madame Ida MOUSSIERE le 13 octobre et de Monsieur Daniel CESCA le 21 octobre. Nous renouvelons nos sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches.